

Daily Insight 04/11/2022

Groupes médias

RTL Group : revenus en hausse de 12 % sur les neuf premiers mois de 2022, mais révision à la baisse de l'objectif annuel

RTL Group a fait état ce vendredi 4 novembre d'un chiffre d'affaires de 5,006 Mds€ pour les neuf premiers mois de 2022, en hausse de 12 % sur la même période de 2021. La branche production Fremantle a tiré la croissance, avec une progression de 27,8 % ; les activités de streaming (RTL+ et Videoland, qui totalisaient 4,8 millions d'abonnés paiement à fin septembre) ont vu leurs recettes progresser de 20,4 % ; le chiffre d'affaires publicitaires est en recul de 1,3 %. Pour l'ensemble de l'exercice, RTL Group a revu à la baisse son objectif, à 7,2 Mds€ (contre une prévision précédente comprise entre 7,3 et 7,5 Mds€). La *guidance* publiée précédemment est confirmée, en revanche, s'agissant de l'EBITDA (1,05 à 1,15 Md€), tenant compte de pertes de 250 M€ liées aux activités de streaming, et plutôt dans le bas de la fourchette en raison du ralentissement du marché publicitaire.

Lire le communiqué de RTL Group

Bourse : un mois d'octobre majoritairement placé sous le signe du rebond

Le mois d'octobre a permis à la plupart des leaders de l'entertainment mondiaux de regagner du terrain en bourse, sans parvenir pour autant à effacer les pertes enregistrées depuis le début de l'année.

Au cours du mois, M6 (après le double échec de la fusion avec TF1 et de la remise en vente par Bertelsmann), ProSiebenSat.1 (dans l'attente de la publication de ses résultats trimestriels, le 15 novembre, et après l'annonce d'une montée à 29 % de la participation de MFE dans son capital) et Paramount Global (qui a continué à reculer début novembre en raison de revenus publicitaires inférieurs aux attentes) sont les trois seules valeurs à avoir reculé par rapport à la fin du mois de septembre.

Sur dix mois, la perte reste supérieure à 50 % pour Lions Gate (le renaming de Starz en Lions Gate+ questionne sur la stratégie de séparation des activités de streaming et de production évoquées plus tôt ans l'année), MFE, Netflix et Prosiebensat.1.

Dans l'attente de la publication des résultats de son exercice fiscal 2021/2022, le 8 novembre, Walt Disney Company se positionne dans le haut de la fourchette des progressions constatées sur un mois.

	Cours au	Evolution par rapport au :			
	31/10	1er janvier	29-avr.	29-juil.	30-sept.
Atres Media (€)	2,932	-13,7%	-20,1%	-2,5%	10,8%
Comcast (\$)	31,740	-37,4%	-20,2%	-15,4%	6,1%
ITV (£)	67,060	-41,1%	-9,5%	-8,8%	2,8%
Lionsgate (\$)	7,600	-52,1%	-39,5%	-8,7%	7,3%
M6 (€)	10,470	-40,4%	-40,9%	-18,9%	-15,5%
MFE (Mediaset ; €)	0,505	-59,6%	-42,4%	-19,5%	11,2%
Netflix (\$)	291,880	-51,1%	53,3%	29,8%	21,5%
NRJ (€)	6,520	14,0%	9,0%	2,2%	3,5%
Paramount Global (\$)	18,320	NA	-37,1%	-22,5%	-5,7%
ProSiebenSat.1 (€)	6,880	-51,8%	-37,5%	-17,4%	-5,8%
RTL Group (€)	34,340	-27,3%	-30,8%	-10,4%	5,5%
TF1 (€)	6,420	-27,2%	-20,6%	-4,4%	8,9%
Vivendi (€)	8,284	-30,8%	-24,4%	-10,5%	3,9%
Walt Disney Company (\$)	106,600	-32,0%	-4,5%	0,5%	10,6%
Warner Bros. Discovery (\$)	13,000	NA	-32,3%	-13,3%	10,8%

Streaming

Lionsgate retire son service SVOD Lionsgate+ (ex Starzplay) de sept pays d'Europe dont la France

Lionsgate a publié le 3 novembre des résultats financiers compliqués pour son deuxième trimestre fiscal clos le 30 septembre. Si les revenus sont en légère baisse, le studio enregistre une perte opérationnelle de 1,75 milliard de dollars liée à une charge de restructuration de 218,9 millions de dollars pour Lionsgate +, et une autre charge de dépréciation hors trésorerie de 1,48 milliard de dollars liée à son acquisition de Starz en 2016. Mais la publication des résultats a surtout été marquée par l'annonce d'une décision stratégique inattendue, celle de fermer Lionsgate+ dans sept pays ou zones géographiques : la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Benelux, la Scandinavie et le Japon. Cette décision de rationalisation entraîne une perte d'exploitation de 53,7 millions de dollars au deuxième trimestre avant l'impact d'environ 1,7 milliard de dollars en frais de comptabilisation et de restructuration hors trésorerie. L'objectif annoncé est de permettre à Starz d'atteindre le seuil de rentabilité au plus tard fin 2024. À plus long terme, Lionsgate souhaite vendre à la fois le studio et sa division Starz qui a terminé le dernier trimestre avec 27,3 millions d'abonnés dans le monde, soit un million de plus qu'au trimestre précédent. Lionsgate+ avait remplacé Starzplay en France le 29 septembre dernier, où le service est distribué par Orange, Canal+, Molotov ou Amazon Prime Video Channels.

Lire la présentation des résultats

Warner Bros Discovery avance au printemps le lancement de sa nouvelle plateforme de streaming dans un contexte morose

Warner Bros Discovery (WBD) a présenté le 3 novembre ses résultats financiers pour le troisième trimestre 2022. Le géant des médias a enregistré des revenus de plus de 9,8

milliards de dollars, en baisse de 11 % par rapport à l'année précédente. La perte nette s'élève à 2,31 milliards de dollars, soit 95 cents par action, contre un bénéfice net de 156 millions de dollars, ou 24 cents par action, un an plus tôt, ce en raison des charges d'amortissement et de restructuration liées à la fusion. D'un point de vue opérationnel, les revenus de la division Studios sont en recul de 8 % en raison principalement d'un recul des ventes à domicile (Home Entertainment). Le segment des Networks souffre également avec un recul de 11 % pour le chiffre d'affaires lié aux mauvaises performances publicitaires (-14 %) en raison de la baisse des audiences. Même la division Direct-To-Consumer est en baisse, à -7 % avec des revenus de 2,32 milliards de dollars en raison des pertes de recettes liées à la vente des catalogues HBO aux diffuseurs tiers. Par contre les chiffres des abonnements sont bons et conformes aux attentes des analystes. WBD compte 94,9 millions d'abonnés sur ses plateformes, soit un gain de 2,8 millions d'abonnés par rapport au deuxième trimestre. Initialement annoncée pour l'été 2023, la nouvelle plateforme commune qui réunira HBO Max et Discovery+ sera finalement lancée au printemps aux Etats-Unis. Après la publication des résultats, le directeur général David Zaslav a mis en garde les investisseurs contre « *des décisions difficiles* » en raison de l'environnement économique et des frais de restructuration liés à une intégration qualifiée de « *désordonnée* ». Le groupe doit trouver 3,5 milliards de dollars d'économies de coûts au cours des deux prochaines années, au-dessus de son objectif précédent de 3 milliards de dollars après la fusion. Les actions de Warner Bros Discovery ont chuté de plus de moitié cette année, portant sa capitalisation boursière à moins de 30 milliards de dollars.

Lire la présentation des résultats

Roku dévisse en bourse après des résultats décevants

Le cours de l'action du spécialiste américain du streaming Roku a chuté d'environ 20 % après la publication le 3 novembre de ses résultats financiers pour le troisième trimestre 2022. Les principaux indicateurs financiers sont en recul par rapport au trimestre précédent et surtout, Roku prévoit une fin d'année encore plus difficile malgré les fêtes. Le groupe a indiqué à ses actionnaires qu'il s'attend à un revenu net total d'environ 800 millions de dollars, soit une baisse de 7,5 % d'une année sur l'autre. En cause, la réduction des investissements publicitaires et les problèmes persistants dans les chaînes d'approvisionnement. Le chiffre d'affaires de Roku a augmenté de 12 % sur un an pour atteindre 761 millions de dollars. Mais la perte par action a atteint 88 cents, contre un bénéfice de 48 cents il y a un an. Les indicateurs de performance sont eux à la hausse. Roku fait état d'un ajout net de 2,3 millions de comptes actifs supplémentaires au troisième trimestre, portant le total à 65,4 millions. Roku a également totalisé 21,9 milliards d'heures de streaming, en hausse de 1,1 milliard par rapport au dernier trimestre grâce notamment à The Roku Channel, qui a vu son nombre d'heures de streaming augmenter de 90 % d'une année sur l'autre. Enfin, le revenu moyen par utilisateur sur 12 mois est de 44,25 \$, en hausse de 10 % en un an.

Lire la présentation des résultats

Audiovisuel

France Télévisions demande plus de soutien de la part du cinéma

L'ARP, Société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs, organisait au Touquet le 3 novembre, dans le cadre de ses Rencontres cinématographiques, une table ronde sur

« *Quel financement pour quel projet pour l'audiovisuel public* ». Stéphane Sitbon-Gomez, Directeur des antennes et programmes de France Télévisions, après avoir rappelé l'attachement et le financement du cinéma par l'audiovisuel public, a regretté le manque de soutien des créateurs en prenant deux exemples, celui de la chronologie des médias et des accords interprofessionnels. Dans le débat sur la chronologie, les chaînes gratuites et donc concrètement France Télévisions, servent systématiquement de variables d'ajustement alors que de plus en plus d'acteurs doivent trouver leur place. Si Stéphane Sitbon-Gomez comprend la relation particulière entre Canal+ et les acteurs du cinéma, il estime incongru que les associations professionnelles cèdent aux pressions de Canal+ pour demander à France Télévisions de limiter le nombre de films disponible en Replay sur France.tv. En clôturant la table ronde, Stéphane Sitbon-Gomez a rappelé que les droits numériques étaient devenus le point névralgique pour l'audiovisuel public et « une question d'importance vitale ». Le groupe public a inversé la logique antérieure et ce sont aujourd'hui les antennes qui sont au service de la plateforme de streaming france.tv. C'est d'ailleurs un avantage sur les plateformes internationales. « *Notre meilleur algorithme et nos meilleurs outils de curation pour faire découvrir les contenus, ce sont nos chaînes de télévision* » a conclu Stéphane Sitbon-Gomez.

Voir la captation de la table ronde

MyTF1 boostée par le conflit avec Canal+

Depuis la coupure par Canal+ des chaînes du groupe TF1 en raison d'un désaccord sur le contrat de distribution, la plateforme MYTF1, qui agrège les contenus linéaires et délinéarisés du groupe, a vu le nombre de nouveaux inscrits bondir de +65 % le mois dernier par rapport à octobre 2021, même si le groupe ne communique pas sur le nombre d'abonnés globaux, indique *Offre Media*, citant une communication du groupe TF1. « *Toujours selon TF1, le nombre de vidéos vues est en hausse de +8 % et l'audience de l'offre AVOD a vu son audience grimper de +60 % en octobre versus octobre 2021, portée notamment par l'offre cinéma* » indique-t-on à Boulogne.

Lire l'article d'Offre média

Cadre juridique

Rima Abdul-Malak identifie trois défis pour le secteur du cinéma pour la décennie à venir

La ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, a prononcé un discours dans le cadre des rencontres cinématographiques de l'ARP le 3 novembre en marge de la table ronde sur la souveraineté culturelle dans lequel elle a identifié trois « *grands défis* » dans le secteur du cinéma :

- « *La protection à l'échelle nationale et européenne des actifs culturels stratégiques et des droits des créateurs* ». Selon elle, l'indépendance constitue « *le meilleur rempart contre le risque d'uniformisation de la création* ». La ministre a annoncé « *une évolution de la législation européenne* » pour contraindre les plateformes américaines.

- L'anticipation et l'accompagnement du secteur face aux mutations numériques. La chronologie des médias, dont le nouvel accord a été signé en janvier dernier, est « *percutée par les décisions de certains acteurs qui souhaitent la voir évoluer* ». Rima Abdul-Malak espère d'ici « *janvier ou février prochain faire bouger la chronologie* ».

- Redonner à la jeunesse le goût du cinéma : en ne lâchant pas sur la transmission

artistique, « *d'où l'importance du Pass culture* ».

Revoir le discours de Rima-Abdul Malak

Les acteurs du cinéma réclament une meilleure protection de la loi face au développement des plateformes

La Société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs (ARP), a organisé dans le cadre de ses rencontres cinématographiques, le 3 novembre une table ronde sur la préservation de la souveraineté culturelle. Plusieurs acteurs du secteur ont répondu présent, dont Maxime Saada, Directeur général du groupe Canal+ afin d'exprimer ses préoccupations sur le déséquilibre existant entre les règles applicables aux plateformes américaines et celles applicables aux médias traditionnels. Jean-François Mary, membre du collège de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) a souligné la difficulté pour l'autorité de faire appliquer des règles sur l'investissement et le respect des quotas des plateformes dans la création européenne. Il existe selon lui une difficulté dans l'interprétation du catalogue (par épisode ou par minutage) qui rend l'application de la loi complexe. Il a annoncé la sortie prochaine du premier rapport de l'Arcom sur l'investissement des plateformes qui présente des premiers résultats insatisfaisants.

Revoir la captation de la table ronde

Rencontres de l'ARP : réforme de la chronologie des médias en chantier

Au Touquet lors des Rencontres de l'Arp (3 et 4 novembre), il a souvent été question de la réforme à venir de la chronologie des médias. Un représentant de l'ARP a jugé prématuré de rouvrir les négociations pour revoir les règles posées dans l'accord du 24 janvier, la ministre de la Culture a estimé qu'il n'était pas trop tôt, « *parce que les habitudes changent vite* ». Dominique Boutonnat, président du CNC, au débat du mercredi 2 novembre sur la diversité de la création, a estimé que « *la problématique des diffuseurs français et des plateformes autour de l'étanchéité des fenêtres [une fenêtre se ferme quand un autre s'ouvre NDLR]* » n'était pas le seul « *ajustement* » à faire. « *il faut se remettre régulièrement autour de la table. Cette clause de revoyure est fondamentale, on ne peut plus attendre 4 ou 5 ans, c'est du droit vivant.* » Pour autant a-t-il mis en garde, « *la réouverture de discussions n'est pas la réouverture de négociations de tous les sujets* ». L'objectif du CNC dans les prochaines discussions sera de protéger la salle et de valoriser chaque fenêtre d'exploitation pour maximiser le financement.

Lire notre article sur la Chronologie des médias

Revoir la captation de la table ronde

Le CNC veut clarifier les engagements de programmation des salles pour favoriser la diversité

Au Touquet lors des Rencontres de l'Arp (3 et 4 novembre), la table ronde sur la Diversité de la création s'est intéressée à la bipolarisation entre blockbusters et films que ne trouvent plus leur public. Lyes Salem administrateur de l'ARP, s'est interrogé sur les résultats à venir de la mission « *concurrence et cinéma* », annoncée au Congrès des exploitants en septembre, par la ministre de la Culture Rima Abdul Malak et Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances, pour moderniser la régulation et notamment les engagements de programmation des salles. Elle a été confiée à l'ancien président de l'Autorité de la concurrence, Bruno Lasserre. Ses résultats sont attendus en février. Elle doit notamment remettre à plat les engagements de programmation censés protéger la

diversité mais qui ne sont plus appliqués. « *Quand arrive un film comme Avatar, on n'a pas les moyens légaux et juridiques de faire appliquer ces engagements. Notre objectif, c'est de faire bouger les règles* » a affirmé Dominique Boutonnat, président du CNC qui promet de donner des règles avec des engagements clairs d'ici quelques mois aux exploitants. Dominique Boutonnat a également annoncé que le CNC présenterait en janvier le rapport de l'Observatoire de la Diffusion, dont la dernière édition date de 2020.

Revoir la captation de la table ronde